

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2021-2022

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Cultures et théories de l'art 6
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	6
Crédits ECTS	4 ECTS
Prérequis	Avoir validé le module Cultures et théories de l'art 5
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Acquérir des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art du XXI^e siècle. Accompagner l'élaboration d'une pensée critique autour des enjeux artistiques, culturels et sociétaux actuels, d'en apprécier l'évolution historique et de situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal. Construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.</p> <p>Ce module fait suite au module Cultures et théories de l'art 5.</p>
Contenus et formes d'enseignement	<p>Histoires de l'art : Art contemporain 6 (V. Félix, F. Martini et intervenant-e-x-s) : le cours aborde les pratiques artistiques des deux dernières décennies selon une séquence temporelle non-linéaire et une approche thématique. Par le biais d'interventions et de séminaires, il s'agira de vérifier l'inscription des débats actuels (crise climatique, nouvelles approches mémorielles, décolonial, cultures numériques, formes d'engagement de l'espace public...) dans les histoires de l'art contemporain sur la production artistique et inversement. Des sessions d'écoute proposées par Christophe Fellay viennent préciser la dimension transdisciplinaire des expérimentations visuelles.</p> <p>Philosophies de l'art 6 (R. Brunner) : par l'utilisation d'approches interdisciplinaires contemporaines, ce cours adresse les différentes conceptions liées à la pensée contemporaine, à la notion d'expérience et à la réception sociale, esthétique et philosophique des pratiques artistiques. Le cours vise à stimuler chez les étudiant-e-x-s une capacité à prendre un recul critique sur leur propre pratique.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Les connaissances des étudiant-e-x-s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions</p>

	seront données lors de la première séance. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.
Enseignant-e-x-s	Raphaël Brunner, Valérie Félix, Federica Martini et intervenant-e-x-s

Responsable du module	Federica Martini		
Descriptif validé le	31.05.2021	Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels